



Avis du Comité d'Entreprise sur le bilan social 2013 et ses annexes

- Rapport sur l'emploi
- Rapport sur le temps partiel
- Rapport sur l'égalité professionnelle

Effectif

- L'emploi dans l'UES Crédit Agricole SA est resté globalement stable depuis fin 2012 avec un effectif payé de 3 264 salariés fin 2013 (3 063 CDI et 201 CDD, dont 158 alternants). En tant qu'entité bénéficiaire, Crédit Agricole SA représente 64% de cet effectif avec 2 090 salariés, part stable depuis 2011.
- En 2013, le nombre de recrutements a été de 287 salariés (contre 262 en 2012) dont 27 recrutements de jeunes de moins de 25 ans (contre 37 en 2012).
- La pyramide des âges continue de se déformer vers le haut : âge moyen de 46,7 ans, près de 500 salariés atteindront l'âge de 62 ans dans les 5 prochaines années, et près de 600 salariés ont plus de 30 ans d'ancienneté.

Rémunération

- A fin 2013, la masse salariale est de 264 millions d'euros, soit une progression de 16% par rapport à décembre 2012. Le montant global des 10 rémunérations les plus élevées (9,6 millions d'euros fin 2013) est en progression de 16,5% depuis fin 2012.
- En 2013, le montant de la rémunération moyenne mensuelle brute de base est resté stable à 5 064 € par rapport à 2012, elle est cependant en baisse de 2,5% par rapport à fin 2011. Sur la période 2011 à 2013, l'évolution de la rémunération moyenne mensuelle est défavorable par rapport à celle du SMIG.

Hygiène et sécurité

- La fréquence d'accidents de travail entraînant un arrêt augmente : 12 en 2011, 20 en 2012 et 26 en 2013. Il en est de même pour le nombre d'accidents de trajet avec arrêt de travail qui passe de 9 en 2011, à 18 en 2012 et 29 en 2013.

Formation

- Le budget de la formation professionnelle a été de 8,9 millions d'euros contre 9,3 en 2012 et 2011, soit une baisse de près de 5 %. Il représente 3,4 % de la masse salariale contre 3,5% en 2012 et 3,8% en 2011.

Egalité hommes/femmes

- L'équilibre femmes / hommes est globalement respecté dans l'UES avec respectivement 47,3 % de femmes et 52,7 % d'hommes. Toutefois il y a moins de femmes cadres que d'hommes (respectivement 44,1% et 55,9%). Cet écart n'a pas été atténué par les entrées 2013 : recrutement CDI 76 femmes contre 110 hommes.
- En termes de rémunération globale mensuelle, 65% des hommes cadres gagnent plus de 5 000 euros alors que la proportion est de 45 % pour les femmes cadres. De même, la rémunération mensuelle de base des 363 hommes cadres de la catégorie L est en moyenne de 9 440 euros alors que celles des 141 femmes de même catégorie est de 8 503 €, soit une différence de rémunération de 1 381 € par mois à classification égale.
- En termes de formation, 45% des participants sont des femmes et 55% des hommes avec un taux de participation de 87% pour les femmes cadres contre 92% pour les hommes cadres.
- Il n'y a aucun constat de traitement discriminatoire pour les techniciens tant en emplois, en rémunérations qu'en formation.

Temps partiel

- 355 salariés de l'UES, dont 317 femmes, ont travaillé à temps partiel en 2013 soit 10,5% de l'effectif, la situation est stable par rapport à 2012. 2/3 des salariés à temps partiel ont plus de 45 ans et 2/3 de ces salariés travaillent à 80%.
- 258 salariés ont opté pour le télétravail soit 12% de l'effectif.

Réunion du Comité d'Entreprise du 09 avril 2014

Jean Pierre LOMINE
Secrétaire du Comité d'Entreprise
de l'UES Crédit Agricole S.A.



Favorable	:	10 à l'unanimité
Abstention	:	00
Contre	:	00